

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
(MENA)**

**QUATRIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(4^{ème} MCS/PDSEB)**

Aide-mémoire

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I/ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB.....	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 3 ^{EME} MISSION CONJOINTE.....	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2015 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	9
I.3. APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DE L'EDUCATION DE BASE.....	9
II/ MESURES ET ORIENTATIONS PERTINENTES POUR UNE MISE EN ŒUVRE REUSSIE DU PLAN D'ACTION 2016	12
III/ THEMES PRIORITAIRES DE REFLEXION RETENUS PAR PROGRAMME	13
• DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE.....	13
• AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	13
• DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	14
• PILOTAGE DU SOUS-SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE.....	14
• GESTION FINANCIERE ET ALLOCATION DES RESSOURCES	14
CONCLUSION	14
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS.....	16
ANNEXE 2: TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	19
ANNEXE 3: MATRICE DE MESURE DES RESULTATS DU PDSEB	22

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACOMOD	Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée
AFD	Agence française de développement
AI	Alphabétisation initiale
AME	Association des mères éducatrices
APE	Association des parents d'élèves
ARCOP	Autorité de régulation de la commande publique
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAB/MENA	Cabinet du MENA
CAST - FSDEB	Compte d'affectation spéciale du Trésor – Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Cours élémentaire
CEB	Circonscription d'éducation de base
CEP	Certificat d'études primaires
CFA	Communauté financière d'Afrique
CID	Circuit intégré de la dépense
CIEB	Complexe intégré d'éducation de base
CM	Cours moyen
CNP	Comité national de pilotage
COGES	Comité de gestion d'école
CP	Cours préparatoire
CRD	Cadre régional de dialogue
CSD/EA	Comité sectoriel de dialogue / éducation alphabétisation
DAF	Direction de l'administration et des finances
DAENF	Direction de l'alphabétisation et l'éducation non formelle
DAMSSE	Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives
DCPM	Direction de la communication et de la presse ministérielle
DECEB	Direction des examens et concours de l'éducation de base
DEDA	Développement de l'éducation des adultes
DEGP	Direction de l'enseignement général privé
DIOSPB	Direction de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelle et des bourses
DGEB	Direction générale de l'enseignement de base
DGEC	Direction générale des examens et concours
DGEF	Direction générale de l'éducation formelle
DGENF	Direction générale de l'éducation non formelle
DGEFPIC	Direction générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGIREF	Direction générale de l'Institut de la réforme de l'éducation et de la formation
DGREIP	Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique
DPEIFG	Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de la fille et du genre
DRH	Direction des ressources humaines
DSRIE	Direction du suivi de la réalisation des infrastructures éducatives
EAS	Evaluation des acquis scolaires
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENF	Education non formelle
FCB	Formation complémentaire de base
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
GRH	Gestion des ressources humaines
GT	Groupe thématique
GTFAR	Groupe thématique finances et allocation des ressources
INAFEEB	Institut national de formation des enseignants de l'éducation de base
MASSN	Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
MATDS	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité
MATDSI	Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure
MCS	Mission conjointe de suivi
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale
MHU	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
PA	Plan d'actions
PAP	Plan d'action pluriannuel
PASF	Plan d'amélioration des services financiers
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PIP	Programme d'investissement public
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PSRC	Plan stratégique de renforcement des capacités
PTF	Partenaire technique et financier
SIMP	Système intégré des marchés publics
TAP	Taux d'achèvement au primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation
UNP-BF	Union Nationale des Producteurs du Burkina Faso

INTRODUCTION

La quatrième mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) s'est déroulée en deux phases: (a) l'atelier technique tenu du 12 au 15 avril 2016 à Koudougou et (b) la signature de l'aide-mémoire le 06 mai 2016 dans la salle des réunions du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) à Ouagadougou.

Placée sous la coordination du Secrétaire général du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation et du Directeur de Coopération Suisse au Burkina Faso, chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation de base, cette MCS s'est tenue dans un contexte marqué par : i) l'adoption des objectifs du développement durable (ODD) ; ii) les mutations institutionnelles suite à la formation du gouvernement le 12 janvier 2016 ; iii) la nouvelle configuration du MENA qui a dorénavant, en charge, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement post-primaire et secondaire général, l'enseignement et la formation techniques et professionnels et l'éducation non formelle ; iv) l'élaboration en cours du Plan national de développement économique et social (PNDES) ; v) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes éducatives convenues dans le cadre du PDSEB; vi) la poursuite du transfert des ressources et des compétences de l'éducation de base aux communes ; vii) la mise en œuvre de la réforme curriculaire ; viii) la recherche d'une meilleure approche de réalisation des infrastructures éducatives et ix) la mise en œuvre des stratégies sous-sectorielles de l'éducation de base intégrées au PDSEB.

Ont pris part à cette mission conjointe de suivi du PDSEB, les représentantes et représentants :

- des services centraux et déconcentrés du MENA ;
- des ministères partenaires (MINEFID, MATDSI) ;
- des organisations de l'enseignement privé ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- des organisations non gouvernementales et associations ;
- de la société civile ;
- des syndicats ;
- des personnes ressources.

L'objectif général de la 4^{ème}MCS était de réaliser un suivi-évaluation de la performance du sous-secteur de l'éducation de base. Il s'est agi : i) d'examiner le bilan physique et financier des activités de 2015 par programme ; ii) d'analyser le niveau d'atteinte des indicateurs du PDSEB et l'ensemble des résultats obtenus et iii) de formuler des orientations et recommandations pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan d'action 2016.

Les résultats attendus de la 4^{ème}MCS étaient les suivants :

- i) le rapport d'exécution du plan d'action 2015 est apprécié et des suggestions d'amélioration sont proposées ;
- ii) l'appréciation des indicateurs de performance du PDSEB et du plan d'action 2015 est faite ;
- iii) la mise en œuvre des recommandations de la 3^{ème}MCS est appréciée ;
- iv) des orientations et des recommandations sont formulées pour une meilleure exécution du plan d'action 2016 ;
- v) un thème prioritaire par groupe thématique est identifié ;
- vi) un aide-mémoire de la mission conjointe est signé entre le MENA et les PTF intervenant dans le sous-secteur de l'éducation de base.

Le présent aide-mémoire¹ présente les principales conclusions et recommandations de cette 4^{ème} MCS.

¹Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé et le rapport général seront diffusés à l'ensemble des participants.

I/ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 3^{ème} mission conjointe

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
1 Développement de l'accès à l'éducation de base formelle							
	1.1. Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection.	DSRIE	4 ^{ème} MCS	Document de stratégie nationale adopté.	Non réalisée - Processus de recrutement du consultant terminé - Négociation de contrat en cours.	- Possibilité de décaissement des fonds jusqu'en juillet 2016 au plus tard - Pour un décaissement au-delà du 1 ^{er} juillet, introduire une requête de prolongation auprès du bailleur.	A reconduire - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude - Adopter la stratégie nationale.
	1.2. Suivre et évaluer les dix plans d'action communaux expérimentés en 2015 pour affiner le traitement des questions de disparités.	DGESS	4 ^{ème} MCS	- Document de rapport de suivi disponible - Document d'évaluation des plans communaux disponible.	Réalisée - Document de rapport de suivi disponible - Document d'évaluation des plans communaux disponible.	Néant	Néant
2 Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle							
	2.1. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Rapport de l'étude disponible.	Réalisée. - Rapport de l'étude disponible et validé par le comité de pilotage avec trois scénarii - Rapport transmis aux autorités du MENA pour décision - Scénario II ² retenu - Stratégie de formation initiale et continue, organigramme des INAFEEB ainsi qu'un plan de communication élaborés.	Néant	- Valider la stratégie de formation initiale et continue - Valider et mettre en œuvre le plan de communication.
	2.2. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	4 ^{ème} MCS	Ressources mises à la disposition de 302 COGES pour l'achat de vivres au profit des écoles.	Non réalisée	- 302 COGES ont été formés. Cependant, au regard de leur statut les fonds n'ont pas été mis à leur disposition. - La décision du conseil des ministres du 17 février 2016 oriente vers le transfert des fonds aux communes et l'achat de vivres locaux.	A reconduire Se conformer aux orientations du Conseil des ministres tout en veillant à l'implication des COGES.
	2.3. Elaborer une approche intégrée de gouvernance scolaire pour assurer une meilleure gestion de l'école.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Document sur une approche intégrée disponible.	Réalisée Document disponible.	Néant	Néant

²Le scénario II consiste à former en deux ans des bacheliers pour le primaire et le préscolaire et des titulaires de L2ou DEUG2 pour le post-primaire. Toutefois, des bacheliers pourraient être formés en quatre ans pour le post-primaire.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	2.4. Prendre en charge les principales recommandations des évaluations des acquis scolaires dans le plan d'action de mise en œuvre de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base	DGESSIONS	4 ^{ème} MCS	Plan d'action révisé et disponible.	Réalisée Principales recommandations priorisées et transmises aux structures techniques concernées pour mise en œuvre.	Néant	Néant
3	Développement de l'éducation non formelle						
	3.1. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabetisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSIONS	4 ^{ème} MCS	Stratégie validée et mise en œuvre.	Non réalisée	Les TDR de l'activité ont été validés par les principaux acteurs au sein du groupe thématique ENF. Il reste la mise en œuvre.	A reconduire Concevoir le guide méthodologique d'élaboration des cartes communales en ENF.
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DECEB	4 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF finalisés.	Non réalisée	Néant	A reconduire Finaliser et valider le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.
	3.3. Prendre les textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions.	DGESSIONS	4 ^{ème} MCS	Textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions disponibles.	Réalisée L'arrêté portant transfert des ressources aux communes intègre l'ENF.	Néant	Néant
	3.4. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.	DGESSIONS	4 ^{ème} MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences aux communes disponible.	Non réalisée	Un plan d'action triennal pour la construction des infrastructures est élaboré et prend en compte l'ENF. La stratégie globale reste à élaborer	A reconduire
	3.5. Mener une étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle.	DRH	4 ^{ème} MCS	Rapport définitif de l'étude disponible.	Réalisée Rapport provisoire disponible.	Néant	Restituer le rapport provisoire en vue de sa validation
	3.6 Valider les innovations en ENF.	DGIREF	4 ^{ème} MCS	Innovations en ENF validées.	Non réalisée	Nécessité d'accélérer la validation du projet de référentiel. - Valider les référentiels -Tenir les sessions de validation des innovations.	A reconduire - Valider les référentiels -Tenir les sessions de validation des innovations.
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						
	4.1. Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	SP/PDSEB	4 ^{ème} MCS	-Matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB validée -Outils de collecte des données développés.	Non réalisée	Un avant-projet de matrice est disponible. Il reste à le finaliser.	A reconduire - Finaliser l'avant-projet - Partager le projet de matrice -Valider la matrice et des outils de collecte des données.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)	SP/PDSEB	4 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB signé et disponible.	Non réalisée	Un avant-projet est disponible et devra être finalisé et signé.	A reconduire - Finaliser l'avant-projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB - Faire valider le projet d'arrêté par le cadre partenarial.
	4.3. Mettre en œuvre un plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.	SP/PDSEB	4 ^{ème} MCS	Plan d'amélioration disponible, validé et mis en œuvre.	Réalisée	Le plan d'amélioration est disponible.	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'amélioration.
5	Gestion financière et allocation des ressources						
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	4 ^{ème} MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliqué	Non réalisée	- Le calendrier prévisionnel validé a été révisé et réactualisé - Le processus engagé en 2014 s'est achevé en 2015 par la signature de conventions avec 4 agences et 2 ONG - Le MENA a obtenu l'autorisation d'anticipation (cf. Lettre n°2015-001023/MEF/SG/DG-CMEF du 14/07/2015). - En 2016, le processus a été abandonné au profit de l'ACOMOD-Burkina en tant qu'agence publique en vue de la réalisation des infrastructures éducatives équipées au titre de 2016.	A reconduire Lancer dès juin 2016 l'avis à manifestation d'intérêt en vue de l'approbation des conventions 2017 au plus tard le 31 décembre 2016.
	5.2. Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives	DMP	4 ^{ème} MCS	Responsables et gestionnaires des structures centrales et déconcentrées formés	Partiellement réalisée Deux séries de formation en marchés publics (RGMP/DS) réalisées au profit du personnel de la DMP et de la DAF.	- Nécessité de poursuivre la formation des autres acteurs de la chaîne de dépenses des structures centrales et déconcentrées du MENA. - Contrat sur l'archivage physique et électronique des documents financiers, comptables et de marchés publics introduit dans le circuit pour approbation et signature.	A reconduire Programmer et réaliser la formation des autres acteurs des structures centrales et déconcentrées .
	5.3. Elaborer un référentiel qui fixe les délais de traitement des dossiers de marchés publics au MENA	DMP	4 ^{ème} MCS	Référentiel élaboré	Réalisée - Référentiel validé en atelier technique - Référentiel diffusé au sein du groupe thématique	Néant	Néant

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	5.4. Mettre en place la cellule de contrôle interne et de suivi/évaluation prévue par le manuel de procédures de la DAF.	DAF	4 ^{ème} MCS	Cellule de contrôle mise en place	Réalisée - Cellule de contrôle interne mise en place - Mise en œuvre d'un système de contrôle interne au MENA - Réalisation d'une formation/ sensibilisation en contrôle interne au profit des acteurs du MENA	Néant	Néant

I.2. Appréciation du rapport annuel 2015 de mise en œuvre du PDSEB

La qualité du 4^{ème} rapport d'exécution physique et financière est jugée satisfaisante. En effet, il fournit des informations pertinentes permettant d'apprécier l'évolution du sous-secteur, met l'accent sur les résultats atteints en lien avec les activités retenues dans le plan d'action 2015, présente la situation du plan de passation des marchés et le bilan de la feuille de route des audits du CAST/FSDEB, intègre le suivi des recommandations formulées lors de la précédente mission conjointe de suivi et attire l'attention sur des aspects spécifiques sur lesquels des réflexions doivent être menées. L'analyse de la performance connaît une amélioration.

Cependant, on relève des aspects qui méritent d'être améliorés. Il s'agit essentiellement du non renseignement d'indicateurs du post-primaire et ceux liés aux communes d'expérimentation et du manque de certaines informations importantes notamment : i) l'apport des communautés, des ONG et Associations ; ii) la justification de la baisse du ratio livres/élève au privé ; iii) l'absence du relevé du compte BCEAO et d'indicateurs de performance de l'exécution des marchés.

Pour améliorer le rapport, les suggestions suivantes sont formulées : i) prendre des dispositions pour une pré-validation des informations par les premiers responsables des structures concernées ; ii) reformuler certaines parties en relation avec les encadrés et certains titres de tableaux pour plus de cohérence des argumentaires; iii) compléter les données manquantes ; iv) actualiser certaines informations sur l'exécution physique et financière; v) mettre à jour l'état de mise en œuvre de la matrice des dix actions prioritaires pour l'amélioration de la gestion du CAST et préciser les dates de démarrage des activités ; vi) authentifier tous les documents financiers en annexe ; vii) revoir la maquette du plan d'action pour mettre en cohérence les actions et les résultats; viii) présenter la méthodologie d'élaboration du rapport ; ix) systématiser les analyses et renforcer celles des contre-performances ; x) harmoniser l'utilisation des encadrés dans la présentation des programmes et xi) rappeler les éléments de contexte et leurs impacts sur la réalisation des activités.

I.3. Appréciation de la performance de l'éducation de base

D'une manière générale, en 2015, la performance du système éducatif connaît une faible évolution au regard de la non atteinte de certaines cibles, de la régression de certains indicateurs et de la forte baisse des effectifs au niveau de l'ENF. Le contexte sociopolitique de l'année 2015 pourrait expliquer en partie cette contre-performance.

• Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

En 2015, les principaux indicateurs d'accès (TBA, TBA/filles, TBS, TBS/filles) ont légèrement progressé au préscolaire et au primaire et significativement au post-primaire, sans toutefois atteindre leurs cibles. Le TBS des communes prioritaires connaît une baisse significative et est en deçà de la moyenne nationale. Cette situation préoccupante est induite entre autres par la faible capacité d'accueil du système éducatif, le retard important pris dans la réalisation des infrastructures éducatives, le déficit en places assises, l'attraction des sites aurifères, la perception négative du rôle de l'école et la croissance démographique. La conséquence directe de cette situation est la forte proportion d'enfants hors école : plus de la moitié (53,2% des enfants âgés de 6-11 ans sont encore hors de l'école (EICVM 2009-2010). Il convient également de souligner l'insuffisance de l'appui-accompagnement des initiatives publiques et privées dans le domaine du préscolaire.

Il est alors urgent d'accélérer la réalisation des infrastructures éducatives en adoptant une stratégie efficace, de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI), de mener une réflexion en vue d'une réelle expansion du préscolaire, et d'affiner le traitement des disparités dans les communes prioritaires en vue d'instruire la planification de 2017.

En outre, le recrutement des 4200 jeunes diplômés pour le post-primaire et l'EFTP en cours, est une initiative qui mérite un suivi particulier en vue d'améliorer le processus de planification des besoins en personnel, de recrutement et de formation à venir.

Par ailleurs, il est impératif de réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge.

Recommandation

- Réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge ;
- Mener une réflexion sur l'expansion de l'éducation préscolaire.

- **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle**

En 2015, les taux de réussite aux examens du CEP et du BEPC ont atteint leurs cibles. En effet, le taux de réussite au CEP est de 73,44% contre une cible de 68,1%. Celui du BEPC est de 39,2% contre une cible de 35,4%. Le taux d'achèvement au post-primaire a également connu une évolution passant de 24,4% en 2014 à 26,4% en 2015. Par contre, le taux d'achèvement au primaire (TAP), les scores moyens par discipline, les ratios livre/élève et les taux de flux se sont dégradés tant au primaire qu'au post-primaire. Il est alors nécessaire de mener une analyse plus approfondie pour expliquer les raisons de la régression du TAP en lien avec certains indicateurs tels que le TBA, les taux d'abandons et de faire le lien avec la gestion des ressources allouées au secteur de l'éducation. On relève d'une manière générale, la dégradation des principaux indicateurs de qualité, imputable à plusieurs facteurs parmi lesquels l'insuffisance des visites de classe qui limite l'appui/conseil des enseignants, la mise à disposition tardive des intrants pédagogiques aux élèves et l'insuffisance de la quantité et de la qualité desdits intrants, la précarité et la surcharge de certaines salles de classe, le manque d'engagement de certains enseignants, le non respect du volume horaire requis et l'indiscipline grandissante des élèves due principalement à une crise d'autorité.

Au regard de cette situation, il est suggéré pour le cartable minimum, de prévoir dans le plan d'action de l'année N+, une allocation de ressources calculée sur la base du coût unitaire défini et des effectifs actualisés.

Il est également proposé une allocation conséquente de ressources dans le plan d'action des DPENA dédiée au fonctionnement des CEB calculée sur la base du coût unitaire et du nombre d'écoles, afin de pallier les multiples difficultés qui affectent l'encadrement pédagogique.

De façon globale, pour l'amélioration des indicateurs de qualité, il importe d'approfondir la réflexion sur les facteurs ci-dessus relevés et de prendre des dispositions pour intégrer le remplissage de tous les outils de suivi y compris les fiches de suivi du temps d'enseignement dans les attributions des directeurs d'école. Au-delà des facteurs qui entravent l'amélioration de la qualité de l'enseignement, quatre défis majeurs sont à relever : i) la question de la prolifération des EPFEP ; ii) la problématique de l'encadrement pédagogique ; iii) la baisse tendancielle des résultats des écoles bilingues et iv) les difficultés de pérennisation des innovations éducatives.

Recommandation

- Elaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, post-primaire) et l'éducation non formelle.

- **Développement de l'éducation non formelle**

Les indicateurs de l'ENF n'ont pas atteint leurs cibles et connaissent une régression critique. En effet, le nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans inscrits en alphabétisation initiale a chuté en passant de 187 069 en 2014 à 120 890 en 2015 pour une cible de 372 957 soit un écart négatif de 234 682. Le nombre de déclarés alphabétisés est passé de 189 581 en 2014 contre 113 443 en 2015 pour une cible de 348 125 soit un écart négatif de 76 138. En 2015, les écarts négatifs entre les cibles et les réalisations sont assez critiques et méritent une attention particulière.

L'insuffisance du financement alloué à l'ENF est l'une des causes de cette contre-performance. En effet, la part du budget du MENA consacrée au développement de l'ENF a connu une régression passant de 6 795 078 795 F en 2014 à 4 600 741 991 F CFA en 2015 soit une baisse de 2 194 336 804 F CFA. Pour

pallier cette insuffisance, une convention de 10 000 000 000 F CFA au moins par an a été signée entre l'Etat et le FONAENF.

En plus de l'insuffisance de financement, d'autres facteurs sont relevés. Il s'agit notamment de la faiblesse du suivi-appui-conseil de l'Etat aux opérateurs/promoteurs, de la non disponibilité de la carte communale en ENF et la faible adéquation des contenus de formation aux attentes des apprenants.

Il est alors indispensable de mener une évaluation sur la pertinence du dispositif, des approches et méthodes d'alphanétisation et de renforcer le système d'information statistique existant pour disposer de données régulières et fiables sur l'ENF.

Par ailleurs, l'éducation non formelle des adolescents et des jeunes connaît beaucoup de déperditions liées aux difficultés d'emploi ou d'auto-emploi que rencontrent les sortants des structures mises en place, d'où la nécessité de matérialiser le lien entre l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

Recommandations

- Prendre en compte l'évaluation du dispositif, des approches et des méthodes d'alphanétisation dans le cadre de l'évaluation externe du PRONAA.

- **Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base**

Des efforts ont été faits dans la coordination des actions du sous- secteur de l'éducation de base. En effet, plusieurs outils (plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques, nouveau format des MCS) ont été développés avec la tenue effective des rencontres statutaires. Cependant, le taux d'exécution des actions programmées a enregistré une baisse significative passant de 89% en 2014 à 71% en 2015. Cette baisse est plus prononcée pour les sous programmes « gestion de la décentralisation du système éducatif » et « renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation ».

En ce qui concerne la gestion décentralisée de l'éducation, on constate une baisse des ressources transférées aux communes et une signature tardive des arrêtés de transfert. Il convient de souligner qu'au niveau du primaire, les COGES ont été généralisés. Toutefois, il reste à couvrir les autres niveaux d'éducation et à les organiser en structures faitières. Au regard de la place qu'occupent ces COGES dans le dispositif de la gestion décentralisée de l'éducation, des mesures doivent être prises pour les accompagner en vue de leur autonomisation.

Dans le domaine du renforcement des capacités, on relève une insuffisance de coordination des actions réalisées par les différents intervenants et une faible exploitation des outils de gestion existants. La gestion rationnelle des ressources humaines constitue également une préoccupation pour le MENA. On observe un effectif élevé d'enseignants qui n'assurent pas les cours, des lacunes techniques sur le système de gestion informatisée du personnel, des procédures de GRH qui ne font pas l'objet d'un guide méthodologique et une absence d'outils de gestion adaptés et maîtrisés par les principaux gestionnaires. Ces insuffisances empêchent entre autres le MENA de produire en temps réel l'état de ses effectifs.

Par ailleurs, l'insuffisance de vivier potentiel dans les disciplines scientifiques, techniques et professionnelles due à un faible intérêt pour l'enseignement demeure un défi. Il est alors nécessaire d'améliorer le système d'orientation des élèves et des étudiants vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles. Il est suggéré d'examiner la possibilité d'une politique de discrimination positive afin de susciter plus d'attrait pour le métier d'enseignant dans les disciplines scientifiques et dans le domaine de l'EFTP.

Au niveau du partage des informations, on note l'absence d'une stratégie globale de communication. L'analyse des échanges à l'interne et avec l'extérieur révèle une communication qui se fait de façon ponctuelle pour désamorcer les crises.

Recommandations

- Adopter un guide de gestion des ressources humaines aux niveaux central et déconcentré et doter le MENA d'outils et de logiciels adaptés pour une gestion efficace du personnel.

- Mener un audit de la communication au sein du MENA en vue d'élaborer une stratégie globale de communication.

- **Gestion financière et allocation des ressources**

A la date du 31 décembre 2015, le taux d'exécution financière globale du budget Etat est de 55,05%, celui du CAST/FSDEB 50,90% et celui du PIP, 51%. Sur le cas spécifique des transferts des fonds aux communes, 5 876 723 000 FCFA ont été transférés en 2015 contre 14 612 483 000 FCFA en 2014, soit une baisse de 59,78%.

En 2015, sur les 351 communes enquêtées, 256 ont pu fournir une situation d'exécution financière des ressources qui leur ont été transférées. Le taux d'exécution financière de ces communes est de 14% (base liquidé) et de 41,70% (base engagé) pour une allocation correspondante de 4 307 926 872 FCFA. On note également que le MENA n'est pas ampliaitaire des rendus de compte sur l'utilisation des ressources transférées aux communes. De ce fait, il est suggéré d'organiser une rencontre MENA, MATDSI et MINEFID pour traiter la reddition des comptes et la remontée de l'information relative à la gestion des ressources financières du MENA transférées aux communes.

Les taux d'exécution financière des différents budgets (Etat, CAST/FSDEB, PIP et transferts aux communes enquêtées) ont été jugés peu satisfaisants. Pour les trois premiers budgets, cette situation est justifiée par les événements sociopolitiques de 2014 et de 2015 qui n'ont pas permis les anticipations nécessaires au niveau des marchés publics et l'exécution prudente des dépenses au regard de la faible mobilisation des ressources liée au contexte.

Quant aux ressources transférées aux communes, les régulations budgétaires intervenues en 2014, suite à la crise sociopolitique, ont freiné l'esprit d'anticipation des communes en 2015. A cela s'ajoute la mise à disposition tardive des ressources, consécutive à la signature tardive des arrêtés de transfert des fonds.

Le taux de mise en œuvre du plan de passation des marchés pour le budget Etat est de 88% en nombre et 87% en valeur relative. Celui du budget CAST/FSDEB est de 91% en nombre et de 94% en valeur relative. Le PIP affiche 77% en nombre et 74% en valeur relative. Cet état de fait s'explique en partie par la récurrence des recours litigieux auprès de l'ARCOP, l'instabilité des logiciels métiers (CID, SIMP, etc.) et la lourdeur dans les procédures de passation des marchés.

Quant à l'indicateur de l'effort national en faveur du MENA, il est de 17,40% sur la base des prévisions pour une cible référentielle de 15,60% retenue au niveau de la SCADD.

En dépit des facilités accordées au CAST-FSDEB, notamment la possibilité de report de solde d'une année à l'autre, la dérogation au principe de l'universalité budgétaire, les procédures en vigueur recèlent des contraintes qui ne permettent pas une meilleure absorption des ressources.

Recommandations

- Prendre un acte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires en cours d'exercice.
- Réinstituer le comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF.

II./ Mesures et orientations pertinentes pour une mise en œuvre réussie du plan d'action 2016

Le contexte actuel présente de nombreux défis à relever pour une mise en œuvre réussie du plan d'action 2016 dans le respect de l'annualité budgétaire. Aussi est-il impératif, de le réaménager pour prendre en compte, en plus des recommandations, les actions clés telles que :

Actions	Structure responsable
ACCES	
1. Mettre en place un dispositif amélioré de collecte de données statistiques pour l'ensemble du système éducatif	DGESS
2. Mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive	DPEIFG
3. Relire la convention Etat/FONAENF signée le 23 octobre 2015	DGESS
4. Affiner le traitement des disparités dans les communes prioritaires en vue d'instruire la planification de 2017	DGESS
5. Suivre le processus de recrutement et de formation des 4200 enseignants au profit du post-primaire et de l'EFTP en vue de tirer des enseignements pour améliorer les processus de planification, de recrutement et de formation à venir.	DRH
QUALITE	
1. Relire le cahier des charges des EPFEP pour prendre en compte la nouvelle orientation du MENA en matière de carte scolaire et de qualité de l'éducation	DEGP
2. Approfondir l'analyse de la baisse tendancielle des résultats des écoles bilingues	DGREIP
3. Mener une recherche sur la pérennisation des innovations éducatives	DGREIP
4. Améliorer le système d'orientation des élèves et des étudiants vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles.	DIOSPB
5. Examiner la possibilité d'une politique de discrimination positive afin de susciter plus d'attrait : i) des élèves pour les filières techniques et scientifiques et ii) des enseignants pour le métier d'enseignant dans les disciplines scientifiques et dans le domaine de l'EFTP.	DGEFTP
FINANCES	
1. Organiser une rencontre MENA, MATDSI et MINEFID pour traiter la reddition des comptes et la remontée de l'information relative à la gestion des ressources financières du MENA transférées aux communes.	DAF
2. Prioriser les actions liées aux manuels, fournitures, consommables scolaires, matière d'œuvre, vivres et négocier une dérogation auprès du MINEFID pour leur acquisition.	DMP

III./ Thèmes prioritaires de réflexion retenus par programme

- **Développement de l'accès à l'éducation de base formelle**

- **Les défis de l'accès à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).**

Le Gouvernement s'est engagé à promouvoir l'EFTP. Cet engagement mérite des réflexions approfondies portant sur les filières et spécialités à offrir, les coûts des investissements, l'orientation des élèves, l'opérationnalisation des passerelles et la question des enseignants et formateurs.

- **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle**

- **Quel dispositif d'encadrement pédagogique dans le nouvel environnement institutionnel du MENA ?**

L’insuffisance de l’encadrement pédagogique sur le terrain est déplorée par les acteurs de l’éducation de façon récurrente. On assiste à une crise d’autorité sans précédent sur le terrain. L’approche actuelle d’encadrement pédagogique est équivoque avec une mauvaise interprétation des textes par les différents acteurs, d’où la nécessité d’élaborer une approche d’encadrement pédagogique tenant compte du nouveau dispositif institutionnel du MENA.

- ***Développement de l’éducation non formelle***

- **Le renforcement de la formation professionnelle en ENF**

L’accès à une formation professionnelle n'est pas systématique pour tous les néo alphabétisés adultes et jeunes de 9 à 15 ans, ce qui réduit leur efficacité externe. Par conséquent, il apparaît urgent d’articuler les programmes d’alphabétisation des adultes et d’éducation non formelle des jeunes et adolescents vers des formations axées sur le développement des compétences pour la vie.

- ***Pilotage du sous-secteur de l’éducation de base***

- **Quelle stratégie d’autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l’éducation ?**

Dans le contexte de la décentralisation, les COGES ont été mis en place sur le territoire national. Au regard du rôle d’accompagnement dynamique que jouent ces structures communautaires au sein des établissements, il convient de réfléchir sur une stratégie qui pourraient les rendre plus fonctionnels et pérennes dans l’optique de renforcer la gouvernance scolaire au niveau local.

- ***Gestion financière et allocation des ressources***

- **Les ressources financières du MENA transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées: état des lieux et perspectives**

Les transferts des ressources financières du MENA aux communes sont effectifs depuis 2009 avec des difficultés de remontée de l’information sur leur exécution. Parallèlement à ces transferts, des crédits sont octroyés aux DRENA et DPENA alors que les CEB et les établissements jouent un rôle important au niveau des résultats pédagogiques. Il est alors nécessaire de mener une réflexion approfondie sur la problématique de la décentralisation et de la déconcentration des ressources financières jusqu’à la base.

CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 4^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints. Au total, dix-huit (18) recommandations ont été retenues dont dix (10) reconduites.

Le 4^{ème} rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer des résultats en deçà des attentes au niveau de tous les ordres d’enseignement. Cette situation est due en partie au contexte socio-économique et politique de l’année 2015.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l’éducation de base, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis que sont : (i) l’accélération de la réalisation des infrastructures éducatives ; (ii) la dotation des écoles en intrants pédagogiques et en vivres dans des délais raisonnables et cohérents avec la rentrée scolaire, (iii) l’amélioration de l’encadrement pédagogique ; iv) une meilleure prise en compte des disparités et la définition de mesures adaptées pour les résorber ; (v) une réorganisation du dispositif et programmes d’ENF ; (vi) l’amélioration de la gestion financière et du contrôle interne ; (vii) l’expérimentation des nouveaux curricula de l’éducation de base ; (viii) l’anticipation dans la gestion des appels d’offres ; (ix) la gestion rationnelle du personnel enseignant et (x) la mise en œuvre d’une gouvernance scolaire intégrée au niveau local.

Au regard de ces défis, il convient de souligner les mesures envisagées par le Gouvernement notamment, l'option de la procédure d'entente directe avec une maîtrise d'ouvrage déléguee publique en vue de la réalisation des infrastructures éducatives équipées au titre de 2016, la réflexion sur les mesures nécessaires pour assurer l'effectivité des cantines scolaires en privilégiant les productions locales et en accélérant le transfert des ressources au niveau local et le recrutement des 4200 enseignants pour le post-primaire et l'EFTP.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2017.

Fait à Ouagadougou, le 06 mai 2016.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation de base, le Directeur de Coopération Suisse au Burkina Faso, Chef de file

Pour le Gouvernement,
le Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation,

Jean-Bernard DUBOIS,

Jean Martin COULIBALY,

ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La quatrième MCS du PDSEB a formulé dix-huit (18) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle					
	1.1. Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection.	DGESSION	5 ^{ème} MCS	Document de stratégie nationale adopté.	- Possibilité de décaissement des fonds au plus tard en juillet 2016 - Le cas échéant, introduire une requête de prolongation de la convention	- Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude - Adopter la stratégie nationale.
	1.2. Réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge.	DGESSION	5 ^{ème} MCS	Rapport de recherche sur les enfants hors école disponible	Néant	- S'approprier des TDR (GTA) - Suivre le processus de recherche - Valider le rapport de recherche
	1.3. Mener une réflexion sur l'expansion de l'éducation préscolaire	DGEF	5 ^{ème} MCS	Rapport de réflexion disponible	Néant	- Organiser la réflexion - Produire le rapport
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle					
	2.1. Elaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, post-primaire) et l'éducation non formelle.	DGEPPIC	5 ^{ème} MCS	Rapport sur l'état des lieux disponible Document de stratégie couvrant tous les niveaux éducatifs disponible.	Disponibilité des ressources	- Elaborer les TDR - Réaliser l'étude sur la situation de l'encadrement pédagogique du préscolaire au post-primaire y compris l'ENF - Elaborer une stratégie globale et le mécanisme de financement.
3	Développement de l'éducation non formelle					
	3.1. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.	DGESSION	5 ^{ème} MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences aux communes disponible.	Néant	- Elaborer la stratégie
	3.2. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSION	5 ^{ème} MCS	Guide et cartes disponibles.	Néant	- Concevoir un guide méthodologique d'élaboration des cartes communales en ENF.
	3.3. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DGEC	5 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés.	Guide et outils pré-validés	- Partager les outils pré-validés au sein du groupe thématique ENF - Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing.
	3.4. Valider les innovations en ENF.	DGIREIP	5 ^{ème} MCS	Innovations en ENF validées.	Nécessité d'accélérer la validation du projet de référentiel	- Valider les référentiels - Tenir les sessions de validation des innovations.
	3.5. Prendre en compte l'évaluation du dispositif, des approches et des méthodes d'alphabétisation dans le cadre de l'évaluation externe du PRONAA.	DAENF	5 ^{ème} MCS	Rapport de l'étude disponible.	Intégration dans les TDR, les préoccupations relatives à l'évaluation du PRONAA	- Elaborer les TDR - Recruter un consultant - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
4	Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base					
	4.1. Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB intégrant notamment des indicateurs de performances pour le pilotage et développer les outils de collecte des données.	SP-PDSEB	5 ^{ème} MCS	Matrice de mesure des résultats multi niveaux du PDSEB validée Outils de collecte des données développés.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser l'avant-projet - Partager le projet de matrice - Valider la matrice et les outils de collecte des données.
	4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)	SP/PDSEB	5 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) signé et disponible.	Soumettre l'avant-projet disponible à l'amendement des groupes thématiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser l'avant-projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB - Valider le projet d'arrêté par le cadre partenarial. - Signer l'arrêté.
	4.3. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DGESS	5 ^{ème} MCS	Fonds transférés aux communes et l'achat de vivres locaux.	La décision du conseil des ministres du 17 février 2016 oriente vers le transfert des fonds aux communes et l'achat de vivres locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Se conformer à la décision du conseil des ministres du 17 février 2016 qui oriente vers le transfert des fonds aux communes pour l'achat de vivres locaux tout en veillant à l'implication des COGES.
	4.4. Adopter un guide de gestion des ressources humaines aux niveaux central et déconcentré et doter le MENA d'outils et de logiciels adaptés pour une gestion efficace du personnel.	DRH	5 ^{ème} MCS	Guide de gestion des ressources humaines aux niveaux central et déconcentré.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la structuration du modèle d'analyse des besoins en ressources humaines - Développer une application informatisée des ressources humaines articulant la programmation financière, la gestion des carrières et la gestion des mouvements.
	4.5. Mener un audit de la communication au sein du MENA en vue d'élaborer une stratégie globale de communication.	DCPM	5 ^{ème} MCS	Rapport d'audit disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les TDR - Recruter un consultant - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude.
5	Gestion financière et allocation des ressources					
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	5 ^{ème} MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliquée	Les actions d'anticipation du processus (respect du calendrier) doivent être entreprises par l'ensemble des acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer dès juin 2016 l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de l'approbation des conventions 2017 au plus tard le 31 décembre 2016

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
	5.2. Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la règlementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives	DMP	5 ^{ème} MCS	Responsables et gestionnaires des structures centrales et déconcentrées formés	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le budget pour les formations - Approuver le contrat du bureau d'études BECOTAD - Former les acteurs de la chaîne de la dépense et des marchés - Mettre en place un système d'archivage
	5.3. Prendre un acte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires en cours d'exercice	DAF	5 ^{ème} MCS	Acte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre un texte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires
	5.4. Réinstituer le comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	DAF	5 ^{ème} MCS	Comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre un texte mettant en place le comité de suivi

ANNEXE 2: Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Années Scolaires		2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		2015/2016
Programme	Indicateurs de résultats	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
ACCES							
Préscolaire							
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	59 533	67 321	72 210	85 667	73 081	95 204
	% de filles	49,44	49,4	49,43	50	49,6	50
Primaire							
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	470 288	499 401	541 877	598 024	584 047	633 868
	Nombres de filles Inscrites	223 513	238 013	256 285	292 187	278 016	309 669
	% de filles	47,5	48,6	47,3	48,9	47,6	48,9
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	88,3	92,8	97	100	98,8	105
	TBA Filles	87,3	92,3	94,8	95,5	96,2	109
	TBA 48CP	53,4	62,5	75,3	83,4	78,5	86,5
	TBA 48CP Filles	53,3	65	67,4	75,7	75,6	80,1
	3. Taux brut de scolarisation	79,6	81,3	83	91,8	83,7	95,8
	TBS Filles	78,1	81	83,2	86,2	83,9	90,2
	TBS 48CP	43,8	50,4	52,2	60	53,8	67,7
	TBS 48CP Filles	43,1	50,7	48,3	56,0	49,6	64,3
	4. % des effectifs en zone rurale [1]	73,6	74	73,6	-	73	-
	5. Nombre de salles de classe	43 661	47 709	50 444	54 097	55 098	58 014
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	43 330	47 271	50 582	54 413	54 610	58 534
Post-primaire							
	Effectifs totaux	560 159	613 889	813 654	961 449	812 180	1 136 091
	Dont filles	253 452	285 230	372 654	444 491	394 838	530 175
	7. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	152 671	171 816	191 639	230 844	238 696	282 924
	Nombres de filles Inscrites	68 757	80 033	90 892	108 623	119 286	133 257
	% de filles	45,5	46,6	47,3	47,1	49,97	47,1
	8. Taux brut d'admission (Public+privé)	35,7	38,6	39,8	48,4	49,6	54,9
	TBA Filles	32,5	36,5	38,7	56,8	50,8	51,3
	9. Taux brut de scolarisation	34,9	36,7	38,2	45	44,9	48,8
	TBS Filles	31,7	34,4	36,8	41,4	44,4	46,3
	10. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	152 671	171 816	191 639	230 844	238 696	282 924
	Nombres de filles Inscrites	68 757	80 033	90 892	108 623	119 286	133 257
	% de filles	45,5	46,6	47,3	47,1	49,97	47,1
B. Non formel	13. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	174 626	180 397	210 779	391 605	112 220	411 185
	% des femmes	69	69,2	69,2	60	69,6	60
	14. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	133 394	275 167	210 791	393 383	115 310	411 606
	% des femmes	66	68,3	69,6	60	68,9	60

A. Formel

B. Non formel

Années Scolaires	Programme	Indicateurs de résultats	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		2015/2016		
			Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu		
A. Formel										
QUALITE[2]										
<i>Primaire</i>										
15. Taux de redoublement par sous cycle (%)										
CP		4,1	3,8	3,5	-	2,9	-			
Dont filles		3,7	3,4	3,1	-	3,3	-			
CE		5,7	6,2	5,7	-	5,76	-			
Dont filles		5,3	5,8	5,4	-	5,6	-			
CM		18,1	15,6	13,6	-	4,9	-			
Dont filles		19,4	16,8	14,6	-	4,9	-			
16. Taux d'abandon par sous cycle (%)										
CP		4,9	4,3	4,7	-	3,3	-			
Dont filles		5	4	4,5	-	4,9	-			
CE		4,6	5,9	6,2	-	5,2	-			
Dont filles		3,8	2,9	4,3	-	4,1	-			
17. Taux de promotion par sous cycle (%)										
CP		91,1	91,9	91,7	-	91	-			
Dont filles		91,3	92,6	92,2	-	91,8	-			
CE		88	88,3	88	-	88,1	-			
Dont filles		90,1	90,7	90,2	-	90,4	-			
18. Taux de réussite au CEP (%)										
CP		65,2	60,9	82,2	77,5	73,5	80,2			
Dont filles		68,9	65,1	80,2	-	70,7	-			
19. Taux d'achèvement au primaire [3] (%)										
CP		55,1	59,5	57,6	68,2	58,4	72,6			
Dont filles		53,7	59,6	59,7	-	60,4	-			
20. Ratio livres/élève										
Calcul		1,2	1,5	0,6	1	0,61	1			
Lecture		1,2	1	0,9	1	0,81	1			
<i>Post-primaire</i>										
21. Taux de redoublement par niveau (%)										
6 ^{ème}		23,6	22,7	21,5	-	22,6	-			
Dont filles		25,1	23,5	21,9	-	23,1	-			
5 ^{ème}		23,7	22,4	21,1	-	22,7	-			
Dont filles		25	23,6	21,8	-	23,5	-			
4 ^{ème}		26,5	25,5	22,6	-	24,2	-			
Dont filles		29,8	27,3	23,8	-	25,2	-			
22. Taux d'abandon par niveau										
6 ^{ème}		13	12,3	12,5	-	13,5	-			

Années Scolaires Programme	Indicateurs de résultats	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		2015/2016
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
B. Non formel [5]	Dont filles	11,4	11,1	11,4	-	12	-
	5ème	10,7	11,5	10,7	-	9,4	-
	Dont filles	10,2	10,4	10	-	8,3	-
	4ème	-5,8	-0,9	-4	-	-8	-
	Dont filles	-10,9	-5	-4,7	-	-8,8	-
	23. Taux de promotion par niveau						
	6ème	63,4	65	66	-	63,8	-
	Dont filles	63,4	65,5	66,7	-	64,9	-
	5ème	65,6	66,1	68,2	-	67,9	-
	Dont filles	64,7	66	68,2	-	68,2	-
	4ème	78,8	75,4	81,3	-	83,8	-
	Dont filles	81	77,8	80,9	-	83,6	-
	24. Taux de réussite au BEPC[4]	52,3	22,6	28,7	35,4	39,1	41,8
	Dont filles	47,2	17,5	24,40%	-	34,1	-
B. Non formel [5]	25. Nombre d'apprenants évalués en AI + autres formules [6]	169 328	174 079	206 015	-	110 758	-
	Nombre de femmes	117 576	120 834	142 715	-	76795	-
	% de femmes	69	69,4	69,3	-	69,3	-
	26. Nombre d'apprenants évalués en FCB + autres formules	128 077	265 699	206 730	-	113 659	-
	Nombre de femmes	85 222	181 854	143 539	-	78269	-
	% de femmes	67	68,4	69,6	-	68,90%	-
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	115 544	237 172	189 581	348 125	113 443	370 276
	Nombre de femmes	76 782	161 541	131 434	201 913	78 336	214 760
	% de femmes	66	68,1	69,3	58	69,1	58
	28. Taux d'alphabétisation [7]	ND	ND	ND	ND	34,5	ND

ANNEXE 3: Matrice de mesure des résultats du PDSEB

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs								Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecarts	Cible	Réalisation	Ecarts	Cible			
		2012/2013	2013/14			2014/2015			2015/2016			
SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE	Indicateurs globaux											
	TAP	59,5%	63,9%	57,6%	-6,3%	68,2%	58,4%	-9,8%	72,6%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ³	19,9%	19,9%	16,41%	-3,49	20,0%	19,8%	-0,2	20,0%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ⁴	75,5%	73,7%	75,8%	2,1%	71,9%	66,35%	-5,55%	70,1%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
	Indicateurs globaux											
	TBS primaire	81,3%	86,9%	83,%	-3,9%	91,1%	83,7%	-7,4%	95,3%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Taux de transition au post-primaire	52%	56,9%	53,7% ⁵	-3,2%	61,9%	39,78%	-22,12	67,0%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	TBS au préscolaire	3,5%	4,2%	4%	-0,2%	4,6%	4%	-0,6%	5,0%	DEP/MASSN	avril	Annuaire statistique
	Ratio élèves/classe au primaire	56,1	56,0	51,4	-4,6	56,0	51,4	-4,6	56,0	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1989 ⁶	3 580	1 970	-1 610	3898	664	-3334	4 275	DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions
CONTINUUM EDUCATIF	Indicateurs de processus											
	Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées ⁷		Changements institutionnels sont effectifs.	Adoption du décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions		Programmation concertée au niveau national, des recrutements des enseignants du préscolaire, du primaire et du post primaire est réalisée	Recrutements des enseignants tous niveaux confondus réalisés de manière concertée entre le MENA et le MESS		Les mesures institutionnelles définissant le continuum éducatif (cycles terminaux, passerelles, examens et certification) sont adoptées	SG	février	Textes réglementaires
	Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles ⁸	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants révisé est disponible	Elèves : réalisé ; Non réalisé pour celui des enseignants		Calendrier de préparation de la mise en œuvre de la réforme élaboré et approuvé	Une feuille de route des activités de réforme curriculaire (décembre 2014 à juin 2016) a été élaborée et approuvée		Les Curricula et les examens de fin de cycle sont révisés	SP/PDSEB	février	Rapport annuel d'état d'avancement

³ Cet indicateur renseigne la proportion des ressources intérieures allouées au secteur de l'éducation par rapport au budget global de l'Etat sur les ressources publiques. Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques (ligne 25 du modèle) ;

⁴ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation (voir ligne 984). Cet indicateur diffère de celui présenté en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G, convention de financement en date du 14 novembre 2013 pour rendre cohérent l'effort en matière d'investissement au profit du secteur de l'éducation. L'option prise par le secteur consiste à faire baisser la part de ressources consacrée à l'éducation de base en la faisant passer de 75,5% en 2013 pour se stabiliser autour de 70% en 2016.

⁵ Cet indicateur a été aligné sur la décision gouvernementale d'absorber au moins 75% des élèves admis au CEP 2014.

⁶ Cet indicateur renseigne le nombre de salles de classe construites par an au primaire. Il fait le rapport du nombre de salles de classes à construire sur celles effectivement construites au titre de l'année n.

⁷ Il s'agit de l'ensemble des mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre du continuum

⁸ Il s'agit de l'ensemble des mesures techniques nécessaires pour la mise en place de cette réforme : curricula et curriculum de l'éducation de base (profil des apprenants et des enseignants), modalités d'organisation de l'éducation de base (2014 et 2015), utilisation des infrastructures éducatives, l'encadrement, le suivi évaluation, les passerelles et les transitions.

	La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires ⁹	OUI	Oui	Oui		Oui	Oui		DGESSION/MENA	novembre	Programme d'action annuel des infrastructures scolaires	
	<i>Indicateurs spécifiques (expérimentation)</i>											
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés ¹⁰	Sans objet	135	369 ¹¹	234	270	55 ¹²	-215	405	DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes ¹³	607	750	1 340 ¹⁴	590	1 150	61 ¹⁵	-1089	1 600	DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
RÉSORPTION DES DISPARITÉS	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire ¹⁶	1	1	0,9	-0,1	1	1,1	0,1	1	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité de transition au post-primaire ¹⁷	0,91	0,92	0,89	-0,03	0,94	ND		0,95	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire Statistique
	% de communes en déçà du TBS national pour le primaire ¹⁸	48,15%	45%	51,9%	6,9%	40%	58%	-18%	30%	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires ¹⁹	50,4%	55%	52,2%	-2,8	70%	53,8%	-16,2	90%	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	<i>Indicateurs de processus</i>											

⁹Il s'agit ici de vérifier que la programmation annuelle des constructions scolaires tient compte des éléments suivants : Expansion du primaire et des autres niveaux du continuum, de la résorption des paillotes au primaire, de la normalisation des écoles du primaire (effectifs pléthoriques), de la résorption des disparités géographiques (constructions dans les communes prioritaires).

¹⁰Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés ;

¹¹Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur fonds propres, par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires.

¹²Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°16 du bilan du PA 2015 en additionnant les constructions achevées sur fonds propres, par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires.

¹³Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés.

¹⁴Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur transfert, sur fonds propres, réalisées par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires

¹⁵Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°13 du bilan du PA 2015 en additionnant les constructions sur transfert, sur fonds propres, réalisées par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires

¹⁶Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux d'achèvement au primaire. Il fait le rapport entre le taux d'achèvement des filles sur celui des garçons.

¹⁷Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux de transition au post-primaire. Il fait le rapport entre le taux de transition des filles sur celui des garçons. Il sera calculé sur la base des données de l'année n-1 du taux de transition des filles sur le taux de transition des garçons

¹⁸Cet indicateur permet de renseigner la proportion de communes ayant enregistré un TBS en déçà du TBS national ; il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de communes n'ayant pas atteint le TBS national multiplié par cent sur le nombre total de communes. Il s'agit de suivre l'évolution de la scolarisation dans les communes à faible TBS en vue de prendre les dispositions qui s'imposent au cours de la mise en œuvre de la première phase du Programme. Cet indicateur peut être biaisé par les déplacements de population insuffisamment pris en compte dans les projections démographiques.

¹⁹Cet indicateur fait le rapport entre les effectifs scolarisés (6-11 ans) sur la population scolarisable de la même tranche d'âge de chaque commune. Il permet de mesurer l'évolution de la scolarisation dans les communes prioritaires et par conséquent de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de résorption des disparités. Il s'agira de calculer un TBS pour chacune de ces communes et de suivre leur évolution.

	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Sans objet (Non applicable)	177	297 ²⁰	120	180	152 ²¹	-28	180	DGESS/MENA	février	Rapport DGESS/MENA sur l'état de réalisation des constructions scolaires
	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Sans objet	0	Sans objet		20%	Sans objet		30%	DAMSE/MENA	Annuelle	Rapport d'activités
	% d'écoles ayant REC moyen >90	3,5%	3%	ND		2%	2,6%	0,6%	1%	DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>											
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation ²²	Sans objet	0 ²³	Sans objet		10	Sans objet		20	DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Score moyen au CP2 en français ²⁴	51,1/100				55,1/100	41,1/100	-12,5		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen au CM1 en français ²⁵	43,2/100				47,2/100	39,8/100	-7,2		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CP2 en Mathématiques ²⁶	43,0/100				47,0/100	34,5/100	-14		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100				45,2/100	38,0/100	-7,4		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP ²⁷	60,9%	64,4%	82,23%	+17,83	68,1%	73,5%	5,4%	72,0%	DEC	Annuelle	Résultats des examens
	Ratio élève SDC dans le Post-primaire ²⁸	79	70	67	-3	65	ND		60	DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Français ²⁹	52/100				56/100	ND			OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires

²⁰Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 12 du PA 2015 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

²¹Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 16 du PA 2016 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

²²Il s'agit d'un indicateur pour suivre la mise en œuvre de projets expérimentaux dans les communes d'expérimentation au cours de la première phase, les valeurs cibles ont été estimées de manière prudente, il est possible que les projets qui seront développés au cours de cette phase soient plus nombreux si les conditions préalables sont mises en œuvre.

²³Cette année est consacrée au développement des outils de mise en œuvre et de suivi évaluation ainsi qu'aux actions de sensibilisation nécessaires au démarrage de cette expérience.

²⁴Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CP2.

²⁵Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CM1.

²⁶Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves de CP2 en Mathématiques

²⁷Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au CEP. Il fait le rapport entre les candidats présentés sur le nombre de candidats admis. Les valeurs cibles sont issues du modèle de simulation (ligne 173).

²⁸Cet indicateur permet de situer le nombre moyen d'élèves par SDC. Il s'obtient en faisant le rapport entre les effectifs totaux sur le nombre total de SDC. Il permet de suivre les conditions d'apprentissages dans le post-primaire en vue d'éviter un accroissement non préparé des effectifs dans ce niveau et par conséquent une dégradation de la qualité. Les cibles sont celles du modèle de simulation.

²⁹Cet indicateur permettant de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en Français). Il s'agit du résultat moyen obtenu par élèves de 5ème en Français.

	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Mathématiques ³⁰	45,5/100				50/100	ND			OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au BEPC ³¹	22,7%	29,1%	28,63%	-0,47	35,4%	39,2%	+3,8%	41,8%	OCECOS	annuelle	Résultats des examens
	Indicateurs de processus											
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet) ³²	Non	Oui	Non		Oui	Oui		Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre) ³³	Non	Oui	Non		Oui	Oui		Oui	SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard ³⁴	Non	Oui	Non		Oui	Non		Oui	DAMSE	Annuelle	PV de réception
	Indicateurs locaux (expérimentation)											
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation ³⁵	574 ³⁶	600 ³⁷	535	-65	750	ND		900	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire. ³⁸	ND	ND ³⁹	ND		ND	ND		100%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation ⁴⁰	Sans objet	Sans objet	Sans objet		20	Sans objet		29	DGEB/CEB	Annuelle	Rapport spécifique
	Indicateurs globaux											

³⁰Cet indicateur permet de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en mathématiques).

³¹Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au BEPC. Il fait le rapport entre le nombre total de candidats présentés sur le nombre total de candidats admis. Cet indicateur est utilisé pour mesurer la qualité qu'il ne convient pas de confondre avec la transition vers le Lycée.

³²Cet indicateur permet de suivre la mise en œuvre effective des mesures administratives nécessaires au démarrage de l'année scolaire le premier jour ouvrable du mois d'octobre de chaque année.

³³Cet indicateur permet de suivre pour les communes prioritaires les délais dans l'affectation des enseignants. Dans cette première phase il n'est pas raisonnable de penser pouvoir assurer ce suivi dans toutes les communes.

³⁴ Cet indicateur permet de suivre et de vérifier la disponibilité des manuels au niveau des provinces. Il s'agit de suivre la mise en place des mesures nécessaires pour le démarrage dans les délais de la rentrée scolaire. Les bordereaux de livraisons des manuels permettent de suivre cet indicateur.

³⁵ Ces indicateurs permettent de suivre les mesures d'amélioration du temps scolaire dans les écoles des communes d'expérimentation. Des outils vont être développés, des mécanismes de suivi vont être identifiés au cours de l'année 2013 pour permettre le suivi de cet indicateur.

³⁶Ce chiffre correspond au temps d'apprentissage moyen constaté au cours de l'année 2010. Pour les raisons du suivi il a été assimilé au temps de présence des enseignants dans les classes.

³⁷L'année 2013 sera consacrée au développement des outils de suivi, il ne sera donc pas possible de calculer cet indicateur

³⁸Cet indicateur sera uniquement mesuré dans les écoles des communes expérimentales. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la date du démarrage effectif des cours. L'objectif assigné à cet indicateur est de voir sur la base des données qui seront recueillies à la rentrée 2013-2014, l'impact des mesures de sensibilisation et d'implication des communautés dans la gestion des écoles expérimentales sur le démarrage à temps des cours dans les écoles en vue de prendre les mesures les plus appropriées et les généraliser dans la seconde phase du PDSEB.

³⁹Le rapport spécifique devant permettre de collecter cet indicateur n'a pas été produit

⁴⁰Cet indicateur est en lien avec l'objectif global d'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la mise en place d'activités expérimentales. Les mécanismes de suivi pour renseigner cet indicateur seront développés dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations de la première phase du PDSEB.

	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées ⁴¹	51,08%.	66%	ND		73%	41,7% ⁴²		80%	DAF	Annuelle	Rapport d'activités
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire) ⁴³	15%	20,6%	23,7%		27%	15,5%		35%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Décret de transfert
	<i>Indicateurs de processus</i>											
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre ⁴⁴	ND ⁴⁵	50%	11% ⁴⁶	-39%	80%	58,06% ⁴⁷	- 21,94%	90%	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
	<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>											
	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation ⁴⁸	ND	6	ND		10	ND		12	DGEB/CEB		Rapport spécifique des CEB
	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale ⁴⁹	195 919	355 197	187 069	-168 128	372 957	120 890	-252 067	391 605	DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique
	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	202 318	314 117	189 581	-124 536	348 125	113 443	-234 682	370 276	DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique

⁴¹Cet indicateur sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans le cadre de l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important car il consacre une mise en œuvre effective du processus de décentralisation par le mécanisme des ressources transférées qui constitue du reste un objectif stratégique du gouvernement.

⁴²Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°8 du bilan du PA 2015 sur l'exécution financière des ressources transférées aux communes.

⁴³Cet indicateur renseigne la proportion du budget du MENA affecté aux communes dans le cadre des compétences et des ressources transférées aux communes. Il ne prend pas en compte les ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires au niveau du CAST.

⁴⁴Cet indicateur fait le rapport entre les SDC programmées et celles réalisées. Il renseigne à un temps t, la proportion de SDC exécutée par les communautés...

⁴⁵Aucun mécanisme de suivi permettant de renseigner cet indicateur n'est disponible. L'année 2013 permettra sa mise en place.

⁴⁶Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°12 du bilan du PA 2014 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

⁴⁷Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°16 du bilan du PA 2015 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

⁴⁸Cet indicateur permet de vérifier le nombre de visites mensuelles d'encadrement effectué dans les écoles des communes d'expérimentation par les CEB. Il s'obtient sur la base des rapports de visites d'encadrement des CEB. Les valeurs cibles sont en cohérence avec les objectifs d'encadrement.

⁴⁹Cet indicateur permet de connaître le nombre d'inscrits de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans en alphabétisation initiale au titre de la campagne d'alphabétisation de l'année n.